brownfields
SPEED REHAB

Monsieur Le Préfet
Préfecture des Bouches-du-Rhône
Place Félix Baret
CS 80001
13282 MARSEILLE Cedex 06

Paris, le 18 mars 2024

Courrier recommandé avec AR

Objet : **Dossier Tiers Demandeur pour l'Ancienne Usine à Gaz située au 3 rue Mireille à ARLES 13200 dans le cadre de l'article R512-78-I du Code de l'Environnement**
Porté à connaissance sur l'évolution du projet d'aménagement

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons porter à votre connaissance les modifications du projet d'aménagement sur l'Ancienne Usine à Gaz localisée au 3 rue Mireille à ARLES, composée des parcelles AS 538/539 et AS 295, cette dernière ayant fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de substitution en date du 29 mars 2021.

La modification d'aménagement retenue consiste essentiellement en l'extension des bâtiments en bordure nord du terrain et la création d'un nouveau bâtiment en partie centrale du terrain. La typologie des parkings en rez-de-chaussée reste inchangée.

Cette modification entraine des ajustements techniques limités, qui ont été retranscris dans une note du bureau d'études spécialisé BG Ingénieurs Conseils n°200101.01.09 « Influence de l'évolution du projet d'aménagement sur la gestion de la pollution du site » en date du 06 mars 2024. Cette note est jointe en deux exemplaires au présent courrier.

Ces modifications limitées n'entrainent aucune modification au mode de gestion des travaux de dépollution et les préconisations de l'Arrêté Préfectoral de Substitution du 29 mars 2021 restent inchangées.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

Dominic BELANGER
Directeur Environnement

PJ : Note du Bureau d'Etudes BG Ingénieurs Conseils du 06 mars 2024 (2 copies papier)
Copie : Monsieur Nidal MOUGHRABI, DREAL PACA